

Lille, le 12 avril 2010

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**  
Partenariats Territoriaux et Européens

Objet : clôture du dispositif actuel « Chèque solaire »

Madame, Monsieur,

Avec la mise en place d'une prime solaire dès 2001 en partenariat avec l'ADEME, le Conseil régional Nord - Pas de Calais a été pionnier dans l'accompagnement des particuliers en matière d'investissement dans l'énergie solaire. L'ADEME ayant souhaité se retirer du dispositif, la Région a lancé le 1<sup>er</sup> janvier 2008 le dispositif « chèque solaire ».

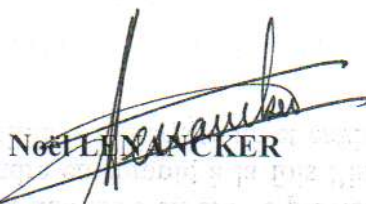
Cette démarche a remporté un très vif succès grâce à votre investissement aux côtés de la Région. En effet, ce sont 6400 chèques et près de 15 millions d'euros de subventions qui ont été alloués aux habitants de la région pour la mise en place d'installations solaires. Cette politique a indéniablement permis un soutien fort à la filière, elle est relayée par le crédit d'impôts et de nombreuses aides locales.

L'aide régionale dans sa forme actuelle s'arrête au 31 mars 2010. De nouvelles modalités d'aide aux particuliers sont à l'étude, pour une mise en œuvre prévisionnelle dans les prochains mois. Ces propositions visent à prendre en compte à la fois l'investissement dans les énergies renouvelables et celui de la réhabilitation énergétique et environnementale des logements.

Vous serez informés de ces nouvelles modalités dès leur mise en place.

Je vous remercie de l'engagement constant dont vous faites preuve dans la traduction concrète des enjeux liés à la réduction des gaz à effet de serre et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Directeur Général Adjoint**



Noël LENANCKER

Affaires suivie par Jacques VIEIRA  
Secrétariat : 03.28.82.74.57